



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection

Question écrite n° 52038

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les conclusions du rapport établi par le conseil général des mines concernant la sécurisation du système électrique français. En effet, des élus locaux sont inquiets par les propositions de ce rapport visant notamment à la réduction du fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE) dont bénéficient les collectivités rurales ainsi que la perte de tous pouvoirs de ces collectivités dans ce domaine. Ils demandent en conséquence le rejet de ces propositions ainsi que l'attribution de crédits supplémentaires au FACE au cours des prochaines années afin d'assurer la sécurisation du système électrique français. Il lui demande quelle suite il entend donner à ce rapport.

Texte de la réponse

A la suite des tempêtes de décembre 1999, le secrétaire d'Etat à l'industrie a confié au Conseil général des mines une mission de réflexion sur les moyens de renforcer la sécurité du système électrique face à de tels événements. Un rapport d'étape, remis au cours de l'été au secrétaire d'Etat à l'industrie, envisage certaines évolutions concernant notamment le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE). Le Gouvernement a eu à plusieurs reprises l'occasion d'affirmer son attachement au FACE en tant qu'outil de solidarité entre les territoires. Le rapport d'étape ne propose d'ailleurs pas la suppression de ce fonds. Les évolutions proposées par le rapport concernant le FACE méritent une analyse particulière qui est menée dans une large concertation avec toutes les parties concernées. Elle devra permettre de formuler les orientations qui constituent le rapport définitif qui sera rendu en fin d'année. D'ores et déjà, dans un objectif de sécurisation des réseaux, le Premier ministre, lors du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire de Nantes du 18 mai dernier, a décidé la création d'un programme spécial « tempêtes de décembre 1999 » dans le cadre du FACE. Ce programme sera destiné à aider les collectivités maîtres d'ouvrage des travaux d'électrification rurale à enfouir ou à renforcer certaines lignes endommagées lors de ces tempêtes.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52038

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2000, page 5734

Réponse publiée le : 18 décembre 2000, page 7184